

CHEF DE PROJET POLITIQUE DE LA VILLE - COORDINATEUR PRE H/F

 48 avenue Charles de Gaulle 91600 Savigny sur Orge

 01 69 54 41 12

 37 491 habitants

Sous l'autorité de la Directrice de la cohésion sociale, votre mission est de coordonner les activités du Programme de réussite éducative et de développer les projets et partenariats liés à la Politique de la ville.

MISSIONS / ACTIVITES :

Coordination de la Réussite éducative :

- Animer et suivre l'équipe de la Réussite éducative : 5 agents
- Assurer un suivi de l'évolution des parcours : individualisés et auprès des familles
- Mobiliser, organiser et développer le partenariat avec tous les acteurs locaux
- Gérer le budget du dispositif et mobiliser des financements extérieurs

Chef de projet Politique de la ville :

- Elaborer et suivre les programmes entrant dans les différents champs de la Politique de la ville
- Diffuser les appels à projets en jouant un rôle d'interface entre les services de la commune et ceux de l'Etat, de la CAF ou encore du Grand Orly Seine Bièvre
- Contribuer à l'élaboration et au suivi du contrat ville du Grand Orly Seine Bièvre sur le territoire Grand Vaux/Grand- Val
- Développer et mobiliser les partenariats
- Conseiller les élus et la direction dans la définition des orientations stratégiques
- Impulser une dynamique de participation citoyenne.

PROFILS RECHERCHES :

- Connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales
- Connaissance du cadre légal et réglementaire du PRE
- Bonne maîtrise des techniques d'entretien, d'observation et évaluation
- Bonnes qualités relationnelles et managériales
- Bonnes qualités rédactionnelles
- Savoir travailler en équipe et en transversalité
- Détention du permis B

Grade : Attaché



COMMENT POSTULER ?

Il vous suffit de déposer votre candidature (CV et lettre de motivation), sur le lien suivant :

[Savigny-sur-Orge | Recrutement](https://www.savigny-sur-orge.fr/recrutement)
(talentview.io)



LES PLUS A LA VILLE DE SAVIGNY-SUR-ORGE

- ☒ 36h hebdo, vendredi après midi non travaillé
- ☒ Rémunération statutaire, RIFSEEP, prime annuelle
- ☒ CNAS, participation à la complémentaire santé et à la prévoyance

